



**PRÉFET
D'ILLE-
ET-VILAINE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction Départementale
des Territoires
et de la Mer**

SERVICE EAU ET BIODIVERSITE
Pôle Police de l'Eau

Rennes, le **03 OCT. 2023**

Affaire suivie par : Christophe MARQUER
Tél. : 02 90 02 31 67
Courriel : christophe.marquer@ille-et-vilaine.gouv.fr

Le directeur
à
GAEC 3 rivières
Messieurs Xavier et Vincent GUIDECOQ
La Soinière
35133 BEAUCE

Objet : Réalisation d'un passage busé à Beaucé, au lieu-dit "La Soinière"
n° GUNENV : 0100031313
P.J. : 1 RD

Monsieur,

J'accuse réception de votre dossier de déclaration, au titre des articles L.214-1 à L.214-6 du code de l'environnement (Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

Réalisation d'un passage busé au lieu-dit « La Soinière » sur la commune de Beaucé
Rubrique de la nomenclature : 3.1.2.0. D

- Date de réception du dossier au guichet unique : le **12 septembre 2023**
- N° d'enregistrement au guichet unique : **0100031313**

Après instruction, votre dossier de déclaration a été estimé complet et régulier au titre de la loi sur l'eau codifiée au code de l'environnement. Aussi, j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration. Dès lors, vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier accompagné du récépissé de déclaration assorti d'une copie des prescriptions générales.

Il conviendra, toutefois de signaler à mon service 8 jours au préalable, la date de commencement des travaux. Une copie du récépissé de déclaration avec les prescriptions sont adressées, conformément à la réglementation :

- à la Mairie pour affichage et mise à disposition pour une durée minimale d'un mois,
- à la CLE du SAGE COUESNON pour information,

Ces documents seront mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture d'Ille-et-Vilaine durant une période d'au moins six mois.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération très distinguée.

Pour le Directeur,
Le chef du Pôle Police de l'Eau


Johan ADAM